

Mercure de France et
chronique de Paris : journal
de littérature, des sciences et
arts / rédigé par une société
de gens [...]

. Mercure de France et chronique de Paris : journal de littérature, des sciences et arts / rédigé par une société de gens de lettres. 1819-10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

MERCURE DE FRANCE;

Journal

de Littérature, des Sciences et Arts,
rédigé par une Société de Gens de lettres.

Vires acquirit eundo.

POÉSIE.

LA ROSE ET LE BOUTON.

FABLE.

Une Rose, l'orgueil de l'empire de Flore,
Exhalait au loin son odeur;
Les feux brillans du jour et les pleurs de l'aurore,
Ajoutaient à l'éclat de sa vive couleur;
Elle était jeune, fraîche, et tout charmait en elle,
Alors quelle apparut; le peuple moucheron,
Maint autre insecte encore, et la guêpe cruelle.
Et le volage papillon;
La gent abeille enfin, chacun à tire d'aile,
Vient et se pose sur son sein,
Pour faire une piqure, ou commettre un larcin

II.

13

Non loin de là pourtant , un bouton que Zéphire ,
De son souffle amoureux , a peine a caressé ;
Jaloux de cette fleur , dont l'éclat l'a blessé ,
D'un ton railleur ose lui dire :

Vous êtes ridicule... , il faut en convenir ,
Et de vous faire aimer je vous crois incapable ,
Sur moi comme sur vous on ne voit point venir ,
D'insectes ennemis , la troupe formidable.
Quoi ! lui répond la Rose , en me voyant souffrir ,
Oses-tu m'insulter !... Ce sont ces avantages

Dont tu me parais si jaloux ,
Qui font mes ennemis , qui les excitent tous ,
Les insultes et les outrages
De ces méchants , même leurs cruautés ,
Sont des hommages

Qu'ils rendent à mes qualités.
N'est-ce point en effet le parfum que j'exhale
Qui les attire jusqu'à moi
Et cette beauté fatale ,

Qu'on ne voit point encor briller en toi ,
Et que sans vanité j'étale ,
Les captive , les séduit ,
Et me nuit ,

Comme sur cette fleur , sur le mérite on glose ,
Contre lui tout se ligue , insectes , moucheron ,
Envieux ennemis , abeilles et frêlons
Le mérite est comme la rose.

Par M. J. JUGE.

~~~~~  
JEANNE D'ARNOUS.

Air : à faire.

JEANNE D'ARNOUS  
Ou courez vous seulette  
Vous paraissez bien inquiète  
Que cherchez vous ?

Fils de mon roi ,  
Hier j'avais une rose ,  
Je la perdis vers la nuit close ,  
Avec Siffroi.

Jeanne d'Arnous ,  
Craignez ce voisinage ,  
Pour vos brebis dans ce bocage ,  
J'ai vu des loups.

Fils de mon roi ,  
Je ne crains rien pour elles ,  
J'ai près de moi les chiens fidelles  
De mon Siffroi.

Jeanne d'Arnous ,  
Vous êtes bien jolie ,  
Je voudrais bien passer ma vie  
Auprès de vous.

Fils de mon roi ,  
Votre bonté me touche ,  
Mais je dois partager la couche  
De mon Siffroi.

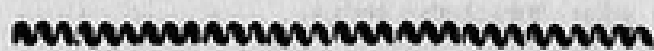
Jeanne d'Arnous ,  
Siffroi porte les armes ,  
Il doit renoncer à vos charmes ,  
L'ignorez-vous ?

Fils de mon roi ,  
Je suis Gauloise et fière ,  
Je me sens l'humeur guerrière  
De mon Siffroi.

Jeanne d'Arnous ,  
César est à nos portes ,  
On a déjà vu ses cohortes ,  
Que ferez-vous ?

Fils de mon roi ,  
Je suivrai ta bannière ,  
Ou bien je mourrai la première  
Près de Siffroi.

SOLLIER.



## LES GRIS.

CHANSON.

*AIR : Philis demande son portrait.*

Puisqu'il faut prendre une couleur,  
Si vous voulez m'en croire,  
Ne prenons, pour notre bonheur,  
La blanche, ni la noire :  
La blanche est belle, est pure, mais  
Un rien peut la détruire ;  
La noire est trop triste, et jamais  
Ne nous permet de rire.

La bleue est de nos beaux esprits,  
La couleur favorite ;  
L'encre rouge, de maints écrits  
Est l'unique mérite.  
Pour moi qui ne mets aucun prix,  
Au talent de médire,  
Mes amis, je choisis le Gris,  
Pour chanter et pour rire.

Il est certain habit mesquin,  
Que l'on trouve commode ;  
Amis, c'est l'habit d'Arlequin,  
Il est fort à la mode :  
Il unit bleu, noir, rouge et blanc ;  
Mais s'il faut vous le dire,  
Jamais il ne couvre un cœur franc,  
Grimacer n'est pas rire.

Adoucissons de ces couleurs  
Les teintes trop changeantes,  
Du bon vieux temps gardons les mœurs,  
Quoiqu'un peu moins brillantes :

Le cœur des esprits trop aigris,  
Aisément se déchire ;  
Ce n'est que lorsque l'on est gris  
Qu'on sait chanter et rire.

Les membres, sans aucun succès  
Attaqueront le Ventre :  
La Prudence entre deux excès,  
Toujours se place au centre,  
C'est là, que le sage est assis,  
Sans songer à détruire ;  
Et qu'il permet encore au gris  
De chanter et de rire.

Ambitieux réformateur,  
Qui brise tes couronnes ;  
Qui porte un œil calculateur,  
Sur les débris des trônes,  
Pour qui la vie à tant de prix .  
Ta mort est un martyr ;  
Mais lorsqu'on meurt quand on est gris ,  
C'est qu'à force de rire,

DE BEAUNOIR.

---

CHARADE.

QUAND rassemblés autour de mon dernier ,  
De nombreux amateurs savourent mon premier.  
L'un d'eux politiquant sur un ton trop altier ,  
Fait naître un incident digne de mon entier.

---

ENIGME.

Aux mêmes travaux condamnés ,  
Par un lien de fer l'un à l'autre enchaînés ,

Deux frères parcourant une même carrière,  
 Se proposant la même fin,  
 En ligne perpendiculaire,  
 Arrivent à leur but par contraire chemin.  
 Ce sort affreux n'est pas commun à tous ;  
 Deux autres frères font un service plus doux ;  
 Ce sont ceux qu'en cercle l'on mène,  
 Qu'horizontalement par la ville on promène,  
 Et qu'on introduit sans façons  
 Dans toutes les bonnes maisons.  
 Ils y répandent l'abondance :  
 Leur service aussitôt reçoit sa récompense ;  
 Mais pour les premiers employés,  
 Ils sont, pour tout salaire, ou pendus ou noyés.

---

### LOGOGRIPHE.

J'AI six pieds ; tu me dois peut-être l'existence :  
 C'est déjà trop parler, je garde le silence  
 Sur toute définition,  
 Pour me borner à la description  
 De chaque terme  
 Que dans mes six pieds je renferme.  
 Tel l'animal qu'on entend braire,  
 Tel l'équivalent de sincère et  
 L'arme dont se servait nos aïeux ;  
 Ce que l'on dit du lard quaud il est vieux.  
 Le synonyme de figure,  
 Le synonyme d'échancrure ;  
 Une conjonction, une note au plain-chant ;  
 Ce que font douze mois : un léger vêtement ;  
 Un mot qui répond à famille,  
 Composant père et fils, composant mère et fille ;  
 Enfin, le nom qu'on donne à la mauvaise tête  
 Que dans sa fougue rien n'arrête,

MOTS

DE LA CHARADE, DE L'ÉNIGME ET DU LOGOGRIPE,

*Insérés dans le dernier Numéro qui a paru le vendredi, 29 9<sup>bre</sup>. 1819.*

Le mot de la Charade est DÉPLAIRE,  
Celui de l'Enigme est SILENCE,  
Et celui du Logogriphe est CARNAGE, dans lequel on trouve  
*crâne, rage, gare, cage, âge, âne.*

SCIENCE S.

TRAITÉ DES MALADIES DES ARTICULATIONS, ou *Observations pathologiques et chirurgicales sur ces maladies*; par M. B. C. BRODIE, membre de la Société royale de Londres, etc.; traduit de l'anglais par Léon Marchant, docteur en médecine (1).

Si les traités particuliers ont un avantage réel sur les traités généraux, c'est, sans contredit, dans les sciences médicales. Ceux-ci n'expriment que des idées mères, des rapports primordiaux, et des conséquences tellement absolues, qu'il ne serait point toujours prudent, quelques rigoureuses qu'elles fussent, d'en faire l'application à la pratique; ils ne peuvent admettre que rarement les cas anomaux; encore, dans ce chapitre, trouve-t-on d'autres anomalies; ils ne peuvent s'étendre à des particularités, à des modifications d'idées, qui, s'ils s'y prêtaient, sortiraient nécessairement de leurs limites naturelles, et con-

(1) Un vol. in-8. Prix, 4 fr. 50 c. Paris, chez Plancher, libraire, rue Poupée, n<sup>o</sup>. 7, chez Mongie, aîné, boulevard Poissonnière, n<sup>o</sup>. 18, et à la librairie du *Mercur*, quai des Augustins, n<sup>o</sup>. 9.

fondraient tellement les vues générales avec les vues spéciales, que ce ne serait plus qu'un travail sans bornes; ce ne serait que cahos et confusion. Ceux-là, au contraire, les généralités admises, et sous leur influence, considèrent le sujet dont il peut être question, comme isolé et comme pouvant être modifié par tout ce qui aurait sur lui une action directe ou indirecte. C'est ici où l'on prévoit tout, où l'on dispose les moyens de parer à tout; c'est ici où l'on doit tenir compte de la moindre circonstance; c'est ici le cas des observations pratiques, des exceptions; c'est celui d'invoquer les analogies, et quelquefois l'empirisme raisonné, mais avec cette sobriété qui doit nous tenir en garde contre un moyen dont le succès est presque toujours un bonheur. Tant de détails, tant de soins rendent difficile une bonne monographie, qui seule est le livre de la pratique médicale. Les traités généraux n'ont jamais fait un bon praticien.

Avant les connaissances précises de l'anatomie, et les inductions lumineuses de la physiologie, il était impossible qu'il pût exister de bons livres; et ce n'est guère les anciens que l'on doit prendre pour guide, non qu'ils n'aient été des observateurs habiles, et qu'ils n'aient laissé des préceptes raisonnables, que la médecine moderne a sanctionné par tout ce qu'elle a d'exact, mais parce qu'ils ne nous conduiraient qu'à tâtons, et qu'il nous faudrait, comme à eux, un demi-siècle de pratique et de réflexions pour nous élever à deux ou trois vérités générales. Aussi est-ce à l'ignorance où l'on était de l'anatomie et de la physiologie éclairées l'une par l'autre, qu'il faut rapporter le peu de progrès de la médecine, avant les heureux efforts des physiologistes modernes. Ce sont eux qui, par leurs recherches opiniâtres, ont posé quelques principes basés sur des connaissances positives; ce sont eux qui, par la détermination précise des organes, de leurs tissus et de leurs fonctions, ont préparé tous les livres utiles qui ont paru depuis peu d'années, les *maladies du cœur du*

docteur Corvisart, les *phlegmasies chroniques* du docteur Broussais, tous les travaux de l'anatomie pathologique, et ceux d'un habile chirurgien anglais, de M. Brodie, sur les maladies des articulations.

Plein des idées de la physiologie moderne, aux progrès de laquelle il concourt aujourd'hui, l'auteur des maladies des articulations, frappé de la nullité de la science sur ce point de la pathologie; des opinions plus ou moins erronées qu'en avaient les médecins et les chirurgiens; de l'absurdité de la thérapeutique de ces affections, et de la persévérance aveugle d'une pratique d'habitude, a appliqué à l'état morbide de ces organes les découvertes anatomico-physiologiques de W. Hunter et de Bichat, et a produit un ouvrage qui se recommande seulement aux hommes de l'art qui conçoivent la science des maladies avec les connaissances indispensables des organes du corps humain et de leurs fonctions.

On ne s'était point mépris sur la nature des maladies des articulations, on les avait bien regardées comme des affections inflammatoires; mais la marche lente et irrégulière, le peu de sensibilité et de réaction des parties, et de la très-petite quantité de sang qui y circule, avaient fait penser que c'était de ces inflammations atoniques, par faiblesse, qui ne pouvaient dépendre que de la débilité radicale de la constitution, surtout de la constitution scrophuleuse. Il est certain que ces affections se présentent souvent chez des individus entachés de cette constitution; et c'est peut-être le principal reproche à adresser à l'auteur du livre en question, que celui de n'avoir pas assez pris en considération l'idiosyncrasie. En cela, nous sommes de l'avis du traducteur. Mais il est très vrai, d'un autre côté que bien des médecins ont exagéré l'influence de cette idiosyncrasie: ils n'auraient point exalté leur opinion, si, en arrêtant leur attention sur la maladie du genou ou du coude, ils l'avaient portée sur l'état physiologique de tout le membre, sur la puissance des fonc-

tions digestives , et sur la prédominance de tel tempérament ou de tel autre. Lorsque le mal est sympathique ou secondaire , l'aspect général du malade en dit plus que le mal lui-même.

M. Brodie , sans parer tout-à-fait à l'objection , a consacré un chapitre aux maladies articulaires dépendantes de l'affection scrophuleuse. Il prouve , par des observations pratiques et par des inductions physiologiques, que, dans ce cas, ce n'est ni les ligaments, ni les membranes , ni même les cartilages qui sont affectés, mais bien la substance celluleuse des os dans leurs extrémités articulaires. Par ce chapitre, il peut être justifié du reproche qu'on lui a fait plus haut.

Lorsque l'affection est locale, ce n'est plus, ou bien rarement, une inflammation indolente; mais elle est active, bien que son développement soit lent et peu énergique; et si l'on fait attention à toutes les raisons anatomiques et physiologiques, on sera quelquefois étonné de son activité. Qu'elle ait lieu dans les membranes synoviales, ou dans les cartilages, c'est toujours la même maladie modifiée selon le siège. Un grand mérite, selon moi, est d'avoir pu déterminer le siège du mal; et ce n'était pas une petite difficulté que d'assigner à telle forme de l'articulation, la lésion de tel tissu; c'est ce qu'a fait M. Brodie. Après avoir lu son livre, on doit reconnaître et distinguer l'inflammation des membranes synoviales, celle des bourses muqueuses, celle des tendons, celle des cartilages, etc., les unes des autres. Cette distinction était plus importante qu'on ne pense pour le traitement. D'après ce diagnostic, on ne confondra jamais l'application des sangsues avec celle des vésicatoires; on se convaincra que si les frictions sont bonnes dans un cas, elles sont peut-être peu favorables dans un autre; on verra dans quelle circonstance on doit préférer la soustraction du sang par les ventouses, à toute autre méthode; on apprendra à apprécier l'utilité des linimens, et à juger du degré de confiance qu'on doit leur accorder. Ce sont

à peu près là les moyens qu'on indique pour diriger l'inflammation vers la résolution ; ils sont sagement discutés. On est cependant étonné de ne point rencontrer, dans le nombre de ces moyens , les émolliens, dont on obtient dans nos hôpitaux des résultats si avantageux. Si l'inflammation a pris un caractère d'intensité qui l'entraîne vers la terminaison par suppuration, c'est toujours avec prudence que l'on se détermine à telle méthode plutôt qu'à telle autre, pour ouvrir la tumeur et donner issue au liquide purulent. Le chirurgien anglais, après avoir indiqué les signes qui veulent actuellement l'ouverture de l'abcès, semble préférer la potasse à la lancette : ici, sa détermination est encore subordonnée au siège de la maladie. On pense bien que ces maladies ne peuvent pas toujours se terminer sans en venir à l'amputation du membre ; il était peu nécessaire de dire et d'écrire la méthode que l'on devait préférer ; aussi M. Brodie s'en est-il abstenu.

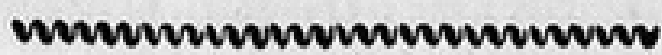
Après avoir fait connaître l'inflammation dans toutes les articulations, même dans les vertèbres, ce qui donne lieu à quelques remarques pathologiques et thérapeutiques sur le mal vertébral de Pott ; avoir indiqué son état dans tous ses allures ; avoir trouvé des vues d'analogie les plus ingénieuses avec les affections des autres tissus ; avoir fait des rapprochemens qui pouvaient jeter quelque jour sur l'état curable ou incurable du mal ; avoir soutenu les principes déduits par des observations pratiques dont il fortifie la théorie ; avoir mis en usage les ressources de l'anatomie pathologique, dont on fait une application consciencieuse et raisonnable ; enfin, après avoir arraché ces affections aux mains routinières de l'empirisme, en les adaptant à l'anatomie et à la physiologie, l'auteur entre dans quelques considérations sur plusieurs autres affections des jointures, parmi lesquelles surtout il spécifie l'inflammation des bourses muqueuses ; chose qu'avant lui personne n'avait fait : elle se manifeste d'une manière chronique ; elle paraît au-dessus des articulations ; elle

affecte assez la forme d'un corps rond , et roulant sous la peau : l'affection que l'on nomme vulgairement *oignon* , n'est autre qu'une inflammation lente de la bourse muqueuse du gros orteil. Ayant tracé son histoire et fait connaître ses symptômes , il en fixe le traitement , qui consiste tout simplement , si l'on ne peut en forcer la résolution , à en faire l'oblation.

Telle est l'idée qu'on doit se faire de l'ouvrage de M. Brodie , qu'on ne saurait trop recommander à tous les hommes de l'art , non-seulement sous le rapport de la science , mais encore sous celui de l'esprit philosophique qui y règne ; le merveilleux des mots et le charlatanisme des remèdes en sont bannis.

Le médecin à qui l'on doit la traduction de ce livre , a ajouté au texte quelques notes qui ne sont pas sans intérêt : il a fait précéder des réflexions préliminaires d'une dédicace offerte à un homme que ses talens , ses connaissances et ses travaux rendent recommandables aux vrais amis des sciences et de l'humanité , à M. Prunelle , à cet estimable professeur que la commission provisoire de l'instruction publique , en abusant du pouvoir qui lui est confié , a châtié à cause de l'affection que les élèves lui portent , et à cause des services qu'il a rendus à la faculté de Montpellier. Mais c'est pour avoir donné à notre littérature médicale l'ouvrage des articulations , que M. Léon Marchant mérite surtout nos remerciemens et nos félicitations.

P. D. , *de la Société médicale de Paris.*



*Nouvelle Législation de l'Impôt et du Crédit ; par*  
M. GOUGET - DESLANDRES, ancien membre de la  
*Cour de Cassation* (1).

SECOND ARTICLE.

LES matières que nous avons traitées dans le *Mer-*  
*cure*, depuis le treizième Numéro, étaient si urgentes,  
qu'elles ont retardé l'insertion du second article sur la  
*Nouvelle Législation de l'impôt*. Nous nous empressons  
de remplir cette lacune et notre engagement.

Il a été dit dans le premier article, qu'une ordon-  
nance du Roi, relative à la caisse d'épargnes pour les  
ouvriers et pour les domestiques; ordonnance dont  
nous avons parlé avec respect et reconnaissance, nous  
avait naturellement conduit à rappeler le travail et le  
beau système de finance que l'auteur a produit sous des  
rapports à la fois économiques, philanthropiques et sur-  
tout politiques (2). N'en doutons pas, les plans de l'au-  
teur seront successivement adoptés; mais il faut du  
temps et de la patience; il faut que tout arrive à sa ma-  
turiété: il n'y a, pour ainsi dire, que quelques instans  
d'écoulés, depuis que l'administration publique peut se  
reposer; à peine peut-elle se livrer à ses pensées: on  
doit donc excuser des retards qui sont involontaires.

Au surplus, ce que ne peut pas entreprendre l'admini-  
stration générale, des compagnies, des associations

---

(1) A Paris, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie  
de bois, n°. 248; Bluet, rue Dauphine, n. 26, l'auteur, petite  
rue de Valois St.-Honoré, n°. 5; chez Mongie, libraire, bou-  
levard Poissonnière, n°. 18, et à la librairie du *Mercur*e, quai des  
Augustins, n°. 9.

(2) Toutes les institutions proposées dans l'ouvrage, ont pour  
objet d'attacher tous les Français à la patrie et au trône.

peuvent vouloir en faire l'objet d'établissements particuliers : alors , l'autorité se fait un devoir d'ouvrir toutes les voies , d'aplanir toutes les difficultés , d'accorder tous les genres de protection.

Il paraît certain qu'une compagnie de grands capitalistes doit s'occuper de former un établissement pour assurer les fruits de toutes les propriétés contre la grêle et contre les épizooties (1). On ne parle point ici du rôle que doit jouer , dans une si belle entreprise , celui qui a produit l'idée première et *siennese* , en posant , il y a plus de vingt-cinq ans , ce principe , ce devoir d'assurer les fruits de la terre contre les fléaux qui les détruisent. On ne dira pas non plus quelle place peut y prendre M. Barrau , lui qui a justifié ce même principe , par l'application , par les calculs de l'expérience et par une exécution soutenue du succès dans huit départemens du midi , et cela pendant huit années (2). Nous ne sommes point chargés de distribuer des récompenses , ni d'indiquer des droits ; mais on assure que cette entreprise si philanthropique , qui sera généralement utile , et qui va s'élever majestueusement sur des bases solides , n'oubliera point ceux qui ont obtenu la reconnaissance publique par des idées généreuses , par de grands travaux et par des sacrifices sans nombre.

On revient avec plaisir sur le plan proposé par M. Gouget-Deslandres , pour faire assurer les récoltes.

Quoi de plus grand , quoi de plus patriotique que l'institution dont il s'agit de jeter les fondemens. Réunir en une société tous les cultivateurs ; rendre toutes les récoltes garantes de la production du sol cultivé ; reporter les fruits de la terre là où ils auront manqué ;

---

(1) Cette matière de l'épizootie se trouve traitée dans la *Nouvelle législation de l'impôt*.

(2) Ce fut Regnaut de St.-Jean-d'Angély qui , voulant placer tous les leviers dans la main du gouvernement , a ruiné l'établissement utile de M. Barrau.

faire que le cultivateur et tous ceux qu'il emploie, aient sans interruption les moyens de travailler et de cultiver de nouveau cette terre, mère de tous les hommes; défendre de la pauvreté une partie des citoyens qui ne seront plus à la merci de la charité publique; exiler de notre belle France la misère qui malheureusement engendre tous les vices; y maintenir la distribution du travail; faire de tous les cultivateurs une seule famille, toujours plus zélée, toujours plus attachée au sol rendu productif; présenter à tous les peuples un nouveau degré de civilisation, généreux, noble, supérieur à tout ce que l'administration publique a pu protéger jusqu'à présent d'utile et de grand: telle est à la fois la gloire et la récompense promises et d'abord à celui qui a conçu l'idée de l'institution, et ensuite à ceux qui veulent former cette utile entreprise et s'en rendre les patrons.

Les différens plans d'assurance présentés dans l'ouvrage de M. Gouget-Deslandes, forment une partie de la base d'un vaste système de finances; mais ils ne suffisent pas pour le compléter.

Les autres moyens qu'il propose, et que l'on pourrait proprement appeler la *morale* attachée à l'institution de l'impôt, s'appliquent à toutes les matières qui doivent former celles du budget.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'aucun impôt, suivant le système, ne serait, ne devrait et ne pourrait plus être établi que dans l'intérêt même du contribuable, que dans l'espoir de cette assurance qui lui serait donnée, d'obtenir toujours, en échange des contributions soit directes, soit indirectes qu'il paie, d'obtenir protection, sûreté, garantie, profit et jouissance.

Ainsi, de l'essence même du système, il résulterait que la rentrée de tous les genres de contributions se trouverait garantie par un plan pour ainsi dire général d'assurance qui leur serait direct, et propre à les faire acquitter sans cautions.

Il serait difficile et trop long de vouloir s'expliquer sur les différentes matières traitées dans l'ouvrage, car

l'auteur a embrassé toutes celles qui résident aujourd'hui dans nos finances , en indiquant les moyens propres à les faire fléchir sous un système uniforme qui aurait pour objet les avantages qu'il indique.

Cependant , il est nécessaire d'appeler l'attention sur les matières qui sont traitées dans cet ouvrage avec autant de patriotisme que de succès :

Par exemple , l'auteur a démontré , par des calculs et par des raisonnemens les plus judicieux , les plus touchans (1), que les fonds publics consolidés en rentes ne sont que des rentes , et ne sont point des capitaux , par rapport au trésor public ; que le jeu de la bourse ne peut et ne doit point être *la mesure du crédit public* , parce que les rentes ne représentent des capitaux que pour ceux qui en trafiquent.

C'est à raison de ce commerce , de ce jeu sur la bourse , que l'auteur qualifie de *parasite* , qu'il a su s'élever avec force contre ceux qui ne font de bénéfices que dans un agiotage qui prive les propriétaires , les manufacturiers et les négocians de capitaux qui , s'ils étaient employés là où est leur destination propre et naturelle , doubleraient , tripleraient les richesses des particuliers , et augmenteraient les revenus de l'Etat.

Cette matière tracée à grands traits, conduit l'auteur à s'étendre sur des considérations nouvelles, présentées en faveur de l'agriculture : on les lit (2) avec l'intérêt qu'inspire une rédaction pure , entraînante pour le sentiment , tout y devient religieux par l'inspiration de tous les devoirs.

En revenant sur cet agiotage si funeste à toutes les entreprises, l'auteur propose des mesures pour l'anéantir et pour le faire crouler : ces moyens sont dans l'établissement des banques départementales ; c'est aussi

---

(1) Cet art paraît fait tout exprès pour les circonstances du moment.

(2) Voir la note qui est à la fin de l'article.

pour faire cesser le désordre causé par l'usure , qu'il propose ces institutions bienfaisantes , qui , pouvant être établies de plusieurs manières , et sur des plans différens , doivent cependant produire les mêmes effets , et répandre sur la société les mêmes avantages par les bienfaits de la reproduction.

L'institution des banques dans chaque division territoriale , conduit l'auteur à parler des administrations départementales , et de la volonté de Louis XVI de les établir partout , comme un moyen certain et durable pour mieux gouverner dans le plus grand intérêt de la société , et pour régner surtout avec plus de gloire , plus de grandeur et plus de satisfaction.

L'auteur compare Louis XVI à Charlemagne , quant à ses vœux et quant aux moyens qu'il avait pris pour faire participer le peuple à l'administration des affaires publiques.

« Ce Charlemagne , ce grand roi , avait reconnu que les véritables avantages de l'autorité , n'existeraient que dans les bornes du pouvoir légitime , parce qu'elles en marquent toute l'étendue. Si ce prince avait su lier les grandes institutions qu'il avait créés à une *constitution* , l'ordre merveilleux qu'il avait établi existerait encore : mais il éleva à sa véritable grandeur la généreuse nation à laquelle il commandait ; il l'appela à la formation de la loi et à concourir à établir par elle-même l'ordre public : ainsi , la grandeur du prince vint de celle qu'il avait communiquée à la nation.

« Ce siècle de gloire et de prospérité disparut avec Charlemagne. Les générations et les rois qui se succédèrent , perdirent en même temps gloire et triomphe , parce qu'on abandonna le culte qui devait consacrer et sanctifier éternellement cette association des lois avec les peuples , si respectée par Charlemagne lui-même , et qui en avait fait naître le plus parfait gouvernement , quand il avait reçu son sceptre au milieu des désordres publics.

« Sans doute , toutes ces institutions , toutes ces com-

pagnies d'assurances, celle pour les épargnes des ouvriers et des domestiques; celle surtout qui aura pour objet, la garantie contre la grêle, participeront plus qu'on ne pense avec l'administration publique, pour établir le bon ordre dans la société : *PACI ! à la paix* (1).

« Louis XVI voulait que le peuple s'administra lui-même; voyez les sentimens de ce roi si pieux envers les droits du peuple, exprimés si patriotiquement dans l'arrêt de son conseil d'état du 12 juillet 1778 (2). Cet arrêt fut le propre ouvrage de cet auguste monarque.

« Que de choses se trouvent dans ce passage, sur Charlemagne, que de choses qui se rapportent à nos évènements politiques, même à notre situation actuelle qui s'améliore tous les jours et si sensiblement aux yeux de tout le monde à mesure que les liens qui attachent le roi à la nation et la nation au roi, s'étendent et se multiplient.

M. Gouget-Deslandres a développé sur l'intéressante matière d'économie politique qu'il a traitée, des vérités trop négligées jusqu'à ce jour; il a approfondi par ses discussions et il a réduit à leur plus simple expression, plusieurs propositions d'une importance majeure sur les matières des finances : il a surtout démontré qu'il n'y avait point encore de système fait et régulier en matière d'impôts; que tout était encore mobile, lorsqu'au contraire, il était si urgent de rendre tout fixe par une puissante législation sur le système des contributions publiques.

L'auteur a particulièrement le mérite d'avoir présenté tout ce qu'il a écrit avec un intérêt toujours croissant. Ce livre qui se fait lire avec le plus grand intérêt, laisse au lecteur des jouissances spéculatives, un avenir qui lui sourit; son ouvrage lui propose, en signe de la terre

---

(1) Voir la note à la fin de l'article.

(2) Page 221 de l'ouvrage.

promise, un grand nombre d'institutions auxquelles il prend une part active. Ce sont toutes ces choses qui nous portent à accorder à l'auteur un sentiment de reconnaissance qui s'élève à l'estime et qui nous honore tous les deux.

GOUJON fils.

(i) Ce fut une idée heureuse de M. *Gouget Deslandres* quand il donna aux propriétés de la campagne des quatre départemens environnant Paris, le *signe indicatif* de l'assurance par ces quatre lettres,

P,            A,            C,            I,  
propriété, assurée, contre, incendie,

qui, réunies, présentent le mot latin *PACI*, à la paix.

Cette Compagnie d'Assurance des quatre départemens environnant Paris, dont M. *Gouget-Deslandres* est le fondateur aux tenues des statuts et de l'ordonnance de Sa Majesté du 17 mars derniers, a donné le mouvement à tous les départemens du royaume, qui, aujourd'hui, s'empressent d'établir, chacun sur leur localité, des compagnies d'assurances mutuelles pour le même objet.

S'il est permis de dire un mot sur ces Compagnies d'Assurance, on placera ici quelques réflexions sur le système en général.

Les Assurances mutuelles sont celles qui conviennent le plus sous tous les rapports.

Cette mutualité unit les hommes par le lien nouveau de cet intérêt, mobile de toutes les actions. Il semble que l'on soit quelque chose de plus entre soi-même, quand on appartient à la même société. On est moins disposé à se quereller et l'on est plus porté à s'entendre si l'on est divisé. C'est pour cela que la puissance publique aurait dû voir dans ces institutions un moyen de rapprochement pour les opinions : mais, ce système d'union générale, qu'on devait saisir avec empressement, devenu si nécessaire aujourd'hui, a été neutralisé par les intérêts d'une *concurrency* mal jugée qu'on a fait prévaloir. Le gouvernement ne doit pas être sans regretter d'avoir autorisé ces concurrences fâcheuses qui, en se disputant le terrain, jettent parmi les hommes quelque apparence d'opposition.

Voilà pour la morale et pour la politique.

Maintenant, examinons le fond de la chose sous le rapport de l'intérêt des sociétaires dans une association *mutuelle*.

Il est certain, il est indubitable même qu'une *société mutuelle*, pour l'Assurance *contre l'Incendie*, n'admet jamais un nouveau sociétaire, sans recevoir *avec lui* et par sa *propre soumission*, le gage le concernant, destiné au paiement proportionné des indemnités essentielles qui peuvent peser sur la Compagnie.

Ainsi, chaque sociétaire particulier et tous les sociétaires en général, fixant leur attention sur l'*accroissement* de la Compagnie à laquelle ils appartiennent, doivent rester sans inquiétude sur le capital destiné aux indemnités, puisque ce capital est *toujours proportionné* à la masse des propriétés reçues au contrat d'association.

Les Compagnies *à prime* ne peuvent jamais présenter cette certitude, cette assurance, par conséquent cette confiance, par leurs *assurés*, nous disons *assurés* au lieu de dire *sociétaires*.

En effet, puisque nous en trouvons l'occasion, présentons au public la *véritable idée* que l'on doit se faire sur la *différence* si marquée entre les *Sociétés mutuelles* et les assurances *à prime*.

Les Assurances *mutuelles* sont indiquées par tout ce qu'on vient d'en dire d'avantageux; c'est dans ces Compagnies que se trouvent seulement de véritables *sociétaires*.

Les Compagnies d'Assurances *par prime* ne présentent point de *sociétaires*. Ils sont des *assurés* vis-à-vis d'une *société de négocians*. Ce sont ces négocians qui sont les *véritables sociétaires*, pour une *entreprise commerciale*. Cette différence n'a jamais été bien appréciée par le public.

Voici donc ce que le public doit apprendre en saisissant tous les rapports de cette *différence*.

Cette *différence* consiste en ce que, d'après le système des *Compagnies à primes*, comparé à ce qu'on vient de dire des *Compagnies mutuelles*, les *assurés* ne peuvent jamais savoir si le fonds pour l'indemnité qui peut les regarder individuellement et qui n'est *plus partageable* entre les *assurés*, si ce fonds est lui-même *assuré, certain et disponible*.

Les assurés peuvent tous avoir cette inquiétude. En effet, l'*assuré* près d'une Compagnie d'Assurance *à prime*, qui vient payer cette prime, ne laisse vis-à-vis de cette Compagnie aucun autre gage. Ce n'est plus sa *propriété* qui doit à la Compagnie, c'est cette Compagnie de négocians qui doit à la *propriété* de l'*assuré*. Ainsi, il n'est pas constant pour chaque *assuré*, nonobstant les cautionnemens, les dépôts, etc., il n'est *jamais constant* qu'il y ait à la disposition de la compagnie de ces négocians, un *capital disponible, suffisant* et toujours *prêt* à répondre aux événemens qui peuvent survenir.

Notez que l'on s'explique avec *discretion*, on n'a pas dit, on ne veut pas dire qu'il n'était pas constant que ce capital *n'existait pas*; on a dit seulement qu'il n'était *jamais constant* pour l'*assuré* que ce capital *existât*; ce qui fait deux choses fort différentes.

Les *sociétaires* d'une compagnie mutuelle ont au contraire, comme on l'a fait observer pour tous les momens de la durée de la société, la *certitude* de l'existence du capital, qui peut devenir nécessaire pour les événemens, puisque ce *capital* arrive par portion, à chaque acceptation de la *nouvelle soumission* d'un *sociétaire*.

Telles sont les observations *raisonnables et raisonnées* qui doivent faire donner la préférence aux compagnies *mutuelles* com-

posées de *véritables sociétaires*, sur les compagnies d'assurance à *prime* ne présentant que des *assurés* vis à vis des *sociétaires négocians*, faisant une entreprise purement commerciale.

Telle est la *différence* qui existe entre ces diverses compagnies, et qu'il était nécessaire de faire connaître pour faire juger de leur mérite et du degré de confiance que l'on doit aux compagnies *mutuelles*, sur les compagnies d'assurances à *prime*.

~~~~~

HISTOIRE.

CONSTITUTION DE LA NATION FRANÇAISE, *avec un Essai de Traité historique et politique sur la Charte, et un Recueil de pièces corrélatives*; par le comte LANJUINAIS, pair de France, etc. (1).

Si l'orgueil, l'ignorance ou les préjugés doutaient encore, ou feignaient de douter des intentions et de la volonté du Peuple français, en commençant, en continuant, en achevant la révolution qui, de 1789 à 1815, a changé ses institutions et ses lois, et finira par changer ses mœurs, qu'ils ouvrent le recueil que nous allons analyser, et qu'ils demeurent convaincus de stupidité, d'opiniâtreté ou de mauvaise foi.

Deux élémens primitifs et générateurs composent le matériel de notre révolution : l'attaque et la résistance; l'attaque, motivée sur de déplorables antécédens qui partageaient en minorité opprimante et en majorité asservie, la nation des Francs; la résistance, dont l'imprudente témérité redoubla les efforts de l'attaque, balança ses succès par des succès alternatifs, et ensanguinta sa victoire. A travers cette lutte entre la raison

(1) Deux volumes in-8. Paris, chez Baudoin frères, rue de Vaugirard, n^o. 36, et à la librairie du Mercure, quai des Augustins, n^o. 9. Prix, 14, et 16 par la poste.

des siècles et quelques passions individuelles, le temps déposait en silence les matériaux d'un nouvel édifice social, dont la philosophie avait jadis tracé le plan, dont quelques bras vigoureux ont jeté les premières fondations, et que l'expérience rendra bientôt aussi solide que majestueux. C'est, si j'ose m'exprimer ainsi, la description de cet édifice, l'inventaire des parties dont il se compose, qui forment l'ouvrage de M. Lanjuinais. Dans cette table raisonnée du grand livre de notre révolution, ce sage et savant publiciste en a exposé le moral, analysé la politique et constaté les résultats. Son travail, que l'esprit de parti a voulu flétrir du titre de compilation, a été reçu avec reconnaissance par tout ce qui s'occupe de ces importantes matières : l'homme d'Etat y trouvera des exemples, comme l'écrivain politique y puisera des doctrines ; et si, parfois, le littérateur demanderait, dans sa rédaction, plus de précision et d'élégance, il est impossible que le censeur le plus sévère y exige plus de méthode et de clarté. Une revue rapide, quoiqu'exacte, des plus notables parties de cet excellent livre, va justifier notre jugement.

Avant 1789, la nation française, masse organique, fermentait sans cesse dans le besoin d'une organisation. Elle en fit naître où elle en trouva l'occasion dans l'explosion de cette époque. A dater de cette ère nouvelle, elle n'a cessé de vouloir se constituer. Ce qu'elle avait appris que, par l'absence d'une constitution, elle avait été, durant quinze siècles, la proie de toutes les tyrannies ; c'est qu'elle n'ignorait pas que la présence d'une Constitution *écrite* garantît toutes les libertés.

D'accord sur ce point primordial, quel malheur qu'on eût différé si long-temps sur les conséquences ! Je ne pense pas que, des factions qui nous ont déchirés, qui nous partagent encore, il y en ait une assez stupide pour vouloir ramener l'ancien régime *avec ses abus* ; mais, comme je l'ai dit ailleurs (1), elle croit

(1) Dans le *Discours préliminaire* d'un ouvrage intitulé : *Dis-*

qu'il y a de l'adresse à se vanter *par ses avantages*. Or, ces avantages qui existaient en effet, ne pouvaient, dans le système donné, appartenir qu'au petit nombre, tandis que le plus grand, que l'immense majorité, que la presque totalité était victime des inconvénients. Voilà ce que, depuis les écrits lumineux qui éclairèrent le milieu du dix-huitième siècle; voilà ce dont l'opinion publique était pénétrée, et qu'elle exprima avec une unanime énergie, lorsque la faveur des circonstances lui permit de proclamer sa volonté. Cette volonté souveraine reconnue, on en soutira, pour ainsi dire, je ne sais combien de questions subsidiaires. Le principe, le besoin, l'efficacité même de l'affranchissement était incontestable : mais quel devait en être le mode, l'époque, la dose ? La dose surtout ; car tout charlatan politique, érigé en médecin, voulut, en nous administrant la liberté, nous en mesurer la jouissance. De cette variété de prétentions naquirent les querelles des partis ; et l'on sait qu'elles furent souvent poussées si loin, que le peuple, inquiet de retomber dans son ancien avilissement, s'exagéra les droits de sa nouvelle délivrance. La turbulente anarchie épouvanta la liberté ; mais épouvantée à son tour par un despotisme, peut-être nécessaire, elle sembla ne laisser au fond des âmes qu'elle avait ravagées, que des remords et des regrets. Toutefois la révolution, tel que le Nil qui féconde les champs qu'il submerge, a déposé dans l'opinion, avec le besoin d'une constitution, celui d'un système représentatif. Il est aujourd'hui reconnu que, sans l'organisation de ce système, il n'y a, il ne peut y avoir d'indépendance, de prospérité, de liberté. Sur quelle échelle toutefois se développera ce système que

TIONNAIRE DE L'ANCIEN RÉGIME. Ce livre, remarquable par les recherches qu'il a exigées, et important par son objet, a pour auteur M. Paul D. de L., jeune libéral déjà connu par d'autres productions. Celle-ci paraît depuis quelques jours chez le libraire Mongie : nous nous proposons d'en rendre un compte détaillé.

se dispute maintenant la soif du pouvoir, bien plus que l'enthousiasme de nos droits? C'est ce que, par les données du passé, par la statistique du présent, on pourrait conjecturer de l'avenir. Mais telle n'est point notre tâche : elle se borne à indiquer, par le trajet sommaire que nous ferons avec M. Lanjuinais, les jalons qu'il a plantés sur la route constitutionnelle. Par les progrès que nous avons faits, nous jugerons du chemin qui nous reste à faire.

Neuf Actes constitutionnels ont, depuis 1789 jusqu'en 1815, marqué tous nos pas et signalé tous nos efforts vers la jouissance de nos droits : à la Constitution royale, dite de 1791, ébauche admirable, quoique défectueuse, de l'Assemblée constituante, a succédé la Constitution démocratique de 1793 ; essai informe, tentative malheureuse, qu'une faction dominante jeta aux factions abattues, mais non muettes, et qui sembla leur donner le change pour quelque temps. Cependant les décemvirs, après avoir jeté sur la statue de la Liberté un crêpe sanglant, dévoilèrent celle de la Terreur, à laquelle, comme aux Teuthatés de la révolution, ces Druïdes politiques immolèrent, durant deux ans, des victimes humaines. Alors il fallut imprimer à l'anarchie une sorte de régularité, et diriger avec méthode le long cours des assassinats. Le terrible et cruel gouvernement révolutionnaire sortit tout sanglant des cerveaux de Billaud-Varennés et de Saint-Just : il fit, de la peur, le ressort de la législation, de l'échafaud sa base, des confiscations ses ressources, et du bourreau son premier dignitaire. Thermidor et vendémiaire arrêtaient successivement ces effusions parricides où l'étranger voyait, en souriant, couler le sang français. Sur les ruines apparentes de tous les partis, on essaya la république. Alors fut organisée la quatrième Constitution, ou la Constitution directoriale, que la faveur nationale n'environna jamais, et que ne purent sauver, contre les agressions des factions renaissantes, l'inexpérience, la faiblesse et l'incapacité. La république pé-

rissait déshonorée : un guerrier brillant de gloire , la couvrit de ses palmes , et parut la sauver. Que dis-je ? il ne sauva que la France , et fit périr la liberté. L'ère de cette première Constitution consulaire fut aussi celle de la gloire. Cette fièvre d'indépendance qui bouillonnait dans les veines françaises , il fallait lui donner le change , et du centre , dont elle troublait les mouvemens , la porter aux extrémités. A mesure donc que nos victoires agitaient l'Europe , la France devenait tranquille. Pourquoi l'homme qui savait si bien le pouvoir , ne voulut-il pas apprendre la liberté ? Soyons justes , cependant ; car Napoléon ne vit plus , et nous sommes pour lui la postérité : si , au lieu d'opposer aux immenses développemens du système continental , l'immensité de leurs forces , les puissances européennes les eussent réunies contre l'Angleterre (contre l'Angleterre , plus encore leur ennemie qu'elle n'est la rivale de la France) , jamais le chef de la grande Nation n'eût songé à l'asservir ; et du siège consulaire élevé par la reconnaissance , à descendre au trône des rois ; nous n'aurions pas ici à compter une septième Constitution nommée impériale , ou de 1804. Tout changea graduellement d'aspect et de destinées. Le despotisme d'un seul énerva le républicanisme de tous. Le fier démocrate , auquel on jeta des cordons , disputa de bassesse à l'orgueilleux royaliste. Cependant , durant le sommeil de la liberté , l'empire grandissait comme un géant : victoires et conquêtes au dehors , opulence et prospérité au dedans , tels furent les caractères de cette création trop énorme pour garder de la consistance , trop rapide pour avoir de la solidité. Elle s'écroula en effet sous le double effort d'une coalition de rois et de la colère des peuples. 1814 vit un phénomène que , pour la première fois , l'histoire présente aux méditations de la postérité : les nations et leurs gouvernemens ligüés contre un homme. Cet homme tomba , non pour avoir humilié les rois , mais pour avoir choqué l'opinion. Cette même opinion , adoucie en faveur d'une

famille long temps proscrite , la rappela , pleine d'espérances et avec amour. Elle ne voulut pas même chicaner sur l'*octroi* d'une nouvelle Charte , ou huitième acte constitutionnel , dans lequel elle se plut à trouver les plus nobles garanties. L'histoire dira si ces garanties furent respectées , et plaindra le monarque que l'ineptie ou la mauvaise foi sacrifèrent à des prétentions coupables , à des souvenirs insensés. A l'apparition de cette Charte qui , devenue la transaction entre les nouveaux et les anciens intérêts , le pacte d'alliance entre la nation et le monarque , semblait devoir marquer le terme de la révolution , qui eût prévu qu'elle serait suivie d'une neuvième Constitution , ce trop fameux acte additionnel , sous lequel le lion , qui feignait de sommeiller , laissa voir sa griffe impériale ? Ici se termine cette longue nomenclature d'essais constitutifs , dont le nombre et la fréquence ont fait accuser la nation française de versatilité. C'est faute d'avoir vu d'assez haut , et d'avoir su lire dans ses intentions , que cette imputation lui a été adressée. Sous neuf formes différentes , il est vrai , le peuple ou ses représentans ont prétendu circonscrire , dans une sphère constitutionnelle , l'exercice de leurs droits ; mais leur pensée primitive , mais leur intention continue ont toujours été les mêmes ; toujours ils les ont manifestés par les mêmes efforts , parce que toujours elles furent arrêtées par les mêmes obstacles. Indépendance et dignité au dehors , tout ce qui , de la liberté , est compatible avec l'ordre au dehors : voilà les avantages que nous crûmes trouver dans un système représentatif , reproduit peut-être du berceau de la monarchie , et qui ne peut s'organiser que par l'entière disparition du régime féodal. Ces deux idées , ont tant de connexité qu'elles n'en font qu'une , ont dicté les neuf actes que nous venons d'indiquer , et qui , considérés dans leur esprit , n'en font réellement qu'un seul et unique. Leur rapprochement dans l'ouvrage de M. Lanjuinais , permettant qu'on les compare dans leurs différences comme dans

leurs analogies, on obtiendra, avec quelque étonnement peut-être, mais avec un haut degré d'évidence, cette consciencieuse démonstration. Quant aux mobiles remués par chaque parti pour s'emparer de l'autorité que pouvait lui valoir chaque détermination constitutionnelle, ils sont aussi exposés et classés dans le livre que nous examinons, et sont assez importants pour faire le sujet d'un second article.

REGNAULT DE WARIN.

LITTÉRATURE.

FRAGMENT EXTRAIT DES VOYAGES EN EUROPE, EN ASIE
ET EN AFRIQUE de M. GL. DOMENY DE RIENZI.

« O MON AMI ! ô mon frère ! une fièvre brûlante me dévore ; je sens que ta présence endormirait mes douleurs. Cher Ariston, ô mon Mentor ! viens m'éclairer de tes lumières et soutenir mon courage chancelant. Séduit par des récits, entraîné par ton amitié, j'ai quitté l'Europe pour te suivre dans des contrées lointaines ; tu m'as protégé, tu as défendu mes jours, tu m'as sauvé de l'esclavage ; je vois en toi Nisus défendant son jeune ami Euryale..... Pourquoi ton absence est-elle si longue ? Es-tu encore à Bakou, où je t'ai laissé ? as-tu été observer de nouveau les sources toujours enflammées de Naphta, les rivières du Delta formé par le Kur et par l'Araxe, les mines de sel où l'on admire des églises souterraines construites avec la même matière, et le Stepp aride du Mogau ? A peine l'étoile du matin commence à jeter sa brillante lumière et à régner seule dans les cieux, ton ami va parcourir les rives pittoresques du Kara-Sou, ou les bords délicieux du

lac d'Erivan , le calme du ciel , la beauté de la nature , l'harmonie de l'univers l'enchantent. Il le préfère aux chants de Beit-Elma , ces chants d'amour des belles Syriennes , ou aux chants célestes des harpes éoliennes. Devant moi se présente ce majestueux Ararat , qu'il me tarde de parcourir avec toi , et dont les antres mystérieux nous apprendront peut-être quelques nouveaux secrets de la géologie et de l'antiquité. Derrière moi j'aperçois encore ce Caucase dont je rédige ici la description , et dont je t'envoie l'aperçu général qui suit :

C'est dans ces contrées imposantes que l'on peut placer le berceau du genre humain ; de là il se sera répandu dans la Syrie, la Perse, l'Arabie, la Chine, l'Inde, l'Egypte , etc. , par la chaîne de l'Ararat , qui lie le Caucase au Taurus. En effet, dans cette multitude de peuples qui habitent le Caucase , on trouve le beau type moral et physique de toutes les nations de l'Europe et de l'Asie , celui de tous leurs idiômes et de leurs religions : Là sont tous les climats et tous les terrains ; les sommets granitiques de l'Elbours sont couverts de glaces éternelles , les vallées calcaires sont brûlantes , les districts du Schirvan et les bords de la mer Caspienne jouissent d'une douce température ; là on rencontre toutes sortes de productions , le cèdre , le cypris , le savinier , le dattier , l'épine du Christ, le rhododendron-ponticum , la vigne , la figue , l'orange , le melon , le châtaigner , la pêche , la rose caucasienne et le platane oriental ; toutes les espèces d'animaux , le chameau, ce vaisseau du désert , l'ours , le tigre , la panthère , le lynx , le schakal , le chamois , le bœuf , le porc , de superbes chevaux , des chèvres élégantes , d'énormes moutons , des abeilles , des vers à soie , des cerfs et des castors ; l'aigle , le faucon , le faisan , la perdrix ; une infinité de volatils , de poissons et d'oiseaux magnifiques. Les restes antiques de la muraille du Caucase , les portes de ces monts gigantesques , si mal mesurés jusqu'à ce jour , la fameuse expédition des Argonautes , qui , commandés par un héros réparateur , venaient sans

doute y chercher de l'or, le séjour des Amazônes, l'allégorie de Prométhée, les écrits attribués à Moïse, plusieurs traditions des Scandinaves, tout concourt, je le répète, à me faire trouver dans le Caucase le berceau du genre humain.

Les Circassiens de la Cabardie, pères des Mamelucs, sont d'une taille d'Hercule; ils sont hospitaliers, et leurs mœurs sont semblables à celles des Arabes qui ont vécu long-temps dans leurs contrées. Les Mingréliens trafiquent des charmes de leur femme; ils sont débauchés, ignorans, menteurs et brigands. Les Tartares-Nogais errent de lande en lande, et campent sous les tentes comme les Nomades. Les Lesghiens sont braves comme des Français. Les Dinfars, toujours armés en faveur de la justice, donnent une idée de nos anciens chevaliers: ils ont de grandes vertus; aussi ont-ils la gloire et le bonheur de vivre en république.

Les Georgiens sont dignes, par leur amour pour les lettres et l'étude, de reconquérir les bienfaits de la civilisation, si toutefois la douce ignorance n'est pas préférable à cette triste science qui trouble notre vie, et qu'on achète si chèrement; les Georgiennes, les Circassiennes, les chastes Lesghiennes surtout méritent la palme de la beauté. A propos de femmes, serais-tu retenu à Bakou par ton aimable Mehala? La belle Valméhi le soupçonne; moi, je ne le crains pas; non, tu ne feras pas le contraire de ce que tu exiges de moi. Reviens donc, mon ami, reviens au plus tôt; fuyons, fuyons loin de ces syrènes, puisque nous ne pouvons opposer un bouclier impénétrable à leurs traits irrésistibles. Eh quoi! ma Valméhi, pourrai-je t'abandonner! L'Hélène d'Eumalus n'égalait pas ta beauté, les grâces ne te *quittent* jamais, ta douce mélancolie est comme la fleur mystérieuse des déserts; fille plus belle que le premier rêve de l'amant, ô ma bien-aimée! vois la tristesse qui me consume, comme l'encens consume le feu; et comment oublier ce temps fortuné où je déposais mes peines dans ton cœur, où je laissais couler mes

larmes sur ces deux seins charmans , allant , venant , palpitant sous ma main brûlante , et semblables à deux belles pêches nées au même jour , du même arbre. J'entrevois ce jour de joie où je ne devais plus être séparé de mon amie. Alors , disais-je , je fertiliserai son sein : un enfant beau comme sa mère , l'espoir de mes pensées , réjouira ma Valméhi , et je passerai des bras de mon amante aux lèvres de mon fils. Je le sens , les grandes passions sont solitaires ; les transporter dans le désert , c'est leur rendre toute leur violence ; mais la solitude ferait mes délices avec toi. Une cabane et la liberté , Ariston et Valméhi , je serais trop heureux.... Plus heureux que la jeune épouse qui sent , pour la première fois , son fruit tressaillir dans son sein ; plus heureux.... et cependant je dois te quitter , te quitter peut-être pour toujours!...

Hélas ! misérable jouet de la fortune , naufragé sur tant de rivages , bientôt éloigné de ce que j'aime , quelle sera enfin ma destinée ? N'ai-je pas encore épuisé le malheur ? Ah ! pardonne , cher Ariston ; non , je tiendrai mon serment aux dépens de mon bonheur ; je suis prêt , je te suivrai , dût la mort me frapper. Je laisse mon adorable Lesghienne , mais je ne l'ai pas trompée , et cette idée me console. Je ne dois point oublier ma patrie et mes parens ; notre entreprise se présente à mes yeux , mon courage se ranime ; il est fait , le plus grand des sacrifices ! Allons...

Oui , tu disais vrai , c'est en consacrant notre existence à notre instruction et au bonheur de nos semblables , que nous acquérons leur estime et leur amour. Qui sont ces mortels dont les mains audacieuses élevèrent les pyramides de Gizeh ? Leur nom est ignoré , parce que l'orgueil , et non l'utilité , a dirigé leurs travaux. Ces masses colossales qui fatiguent le temps , peut-être un jour seront réduites en sable ; car le sable est le débris des corps inorganiques , de même que le sel est le résultat de la plante et de l'animal. Vois l'Afrique , elle fut autrefois riche , populeuse et riante ; elle disparaît

peu à peu sous les envahissemens de ces deux substances qui la revêtent d'un voile funèbre. La ronce et les épines couvriront un jour les rives enchanteresses du Rockni, les bosquets délicieux du Mossala ; mais la renommée de Hafiz, de Ferdouc, de Saadi et de Djami qui les ont célébrées, est à l'abri des révolutions.

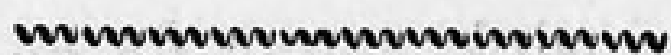
Cependant quand je considère que l'homme est placé sur la terre comme sur un grain de sable qui ne tient à rien, suspendu au milieu des airs, et que si le plus petit de ces globes effroyables qui traversent l'espace immense des cieux, venait à se déranger et à rencontrer la terre, la briserait aussitôt, je gémis de notre vanité et de l'immortalité prétendue de notre gloire. Nous n'en dissipons pas moins le plus beau temps de notre vie et les débris de notre fortune à tenter de démêler les énigmes de la nature, à étudier le système des mondes, la théorie de notre globe, d'où résultent les élémens philosophiques de l'histoire, la source du bien et du mal, la cause, l'origine et la fin de tout ce qui est ; nous voulons pénétrer dans l'Asie, parcourir ensuite la Lysie et l'Éthiopie, qui, bouleversées par la grande catastrophe de la submersion de l'Atlantide, nous offriront moins de monumens, mais dont il nous importe d'étudier la cosmogonie ; nous aspirons même à découvrir quelque vérité inconnue, à recueillir non pas de l'or, mais la science et la vertu, seuls biens qui nous paraissent désirables. L'espérance, cette nourrice de l'homme, nous soutient au milieu de nos fatigues, et peut-être des hommes curieux ou indifférens, loin de nous accorder leurs éloges, calomnieront ou critiqueront nos travaux avec amertume. N'importe, nous subirons notre destinée, cette loi éternelle de l'univers ; car en vain contre la destinée on élèverait un rempart d'airain, en un clin-d'œil elle briserait cette impuissante barrière.

Je ne sais si le mal, les fatigues, les peines éprouvées, celles qui nous attendent encore, me dégoûtent de la vie dont elles me découvrent le néant ; depuis

que j'ai perdu une mère adorée, orphelin errant sur ce globe misérable, malgré l'amour de la patrie et de l'humanité qui furent mes premiers guides, il me semble que j'aurai de la peine à revenir dans nos prisons boueuses de l'Europe. Les douces contrées de l'Asie et son brillant soleil, le séjour pur des montagnes, vastes trophées des siècles, palais de la nature, asile de la liberté, premier observatoire des cieux, cette terre parée comme une belle femme un jour de fête, la vie du désert surtout, ont je ne sais quels charmes pour moi; le souvenir de cette liberté dont nous avons joui, et de l'éloignement des tyrans, me réjouit encore; je chéris cette belle et grande nature, ce ciel admirable, ce vêtement oriental que nous portons avec tant de plaisir, ces langues si nobles et si harmonieuses que parlaient les hommes des temps anciens, ces mœurs patriarcales des tribus, ces plantes plus suaves que le thoba, qui font à la fois une source d'eau et un vase de parfum, le fier montagnard dont la marche triomphale annonce le Maître de la nature, et sa jeune compagne, aussi pure que les vierges de Maïna, plus belle que les filles de Cachemire, et ses enfans qu'il couvre de baisers, et auxquels il sourit avec orgueil, et ses nobles coursiers, et sa tente qu'il déroule comme un vêtement là où il s'arrête; car cet enfant de la nature ne bâtit point de maisons qui ne seront pas pour lui, il ne cultive pas un champ qu'on peut lui ravir, il redoute l'enceinte des murailles des villes superbes et corrompues: la vue des cieux et des montagnes, de l'eau et de l'ombrage, l'air et la liberté, des vers et une lyre, un cheval et des armes pour se défendre, voilà tous ses trésors; vainqueur des nations, c'était encore les seuls biens dont il fut jaloux. Voilà aussi les seuls biens que j'envie; et si après avoir terminé notre entreprise, tu veux que nous allions en France publier nos observations, sans y attendre des louanges exagérées, ou des critiques légères, après avoir rempli nos devoirs, nous viendrons achever nos jours dans les champs magnifiques de

l'Asie ; nous y verrons sans doute se dissiper cette vague mélancolie qui nous consume tous deux ; nous y goûterons le repos au sein de la nature , de la douce hospitalité , de l'amitié et de l'amour ; car nous y retrouverons , je l'espère , ta Mehala , ma Valméhi toujours fidèles , quoique les flambeaux de l'hymen ne doivent jamais brûler pour nous. J'aime à me nourrir de ces pensées , elles font mon bonheur.

Adieu , mon frère , ma missive te sera remise par notre fidèle et brave *kaher* ; je lui ai ordonné de ne revenir qu'avec toi : je t'attends le lendemain du *pazor giunu*. Si tu ne venais pas , tâche de me donner de tes nouvelles , et de me faire parvenir le sommaire de tes observations. En attendant je répète , en te l'appliquant , cette jolie pensée du sage et savant Gregorios : *I psichi me adhelfi tis psichis* , que je traduis ici de ta langue dans la mienne : *Ton âme est la sœur de mon âme*.



MÉMOIRES pour servir à l'histoire de la campagne de 1814 , accompagnés de plans , d'ordres de bataille et de situations ; par F. KOCH , chef de bataillon d'état-major (1).

La campagne de 1814 , si mémorable dans nos fastes militaires , avait trouvé des historiens en Allemagne , en Angleterre ; en un mot , partout ailleurs qu'en France ; et cependant en est-il aucune , dans notre histoire , qui soit plus digne de fixer les regards de la postérité ? En effet , quel spectacle plus fait pour exciter l'admiration , que celui d'une poignée de braves , joints à quelques milices inexpérimentées , aux prises avec

(1) Paris , chez Magimel , Ancelin et Pochard , libraires pour l'Art militaire , rue Dauphine , n^o. 9 , et à la librairie du Mercure , quai des Augustins , n^o. 9.

toutes les troupes de l'Europe ! Il a paru il est vrai , en 1815 , quelques relations de cette campagne célèbre ; mais ce ne sont , pour la plupart , que des compilations dont chaque page décèle l'ignorance de leurs auteurs sur le sujet qu'ils ont prétendu traiter , ou l'influence de l'époque calamiteuse où elles ont été écrites. M. Koch a voulu réparer cet oubli , et nous n'hésitons pas à placer ses Mémoires fort au-dessus de tout ce qui a été publié jusqu'ici sur les événemens de 1814.

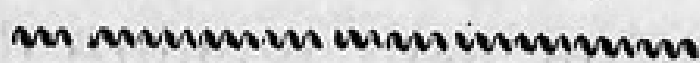
Les progrès que l'art de la guerre a faits depuis trente ans , en font une science nouvelle à laquelle il faut être initié pour pouvoir écrire , avec quelque fruit , sur les matières militaires ; et les relations de campagne , comme les récits de sièges et de batailles , semblent désormais être exclusivement du domaine des écrivains militaires. Cette réflexion nous a été suggérée par la lecture de l'ouvrage de M. Koch , auquel nous nous empressons de revenir.

La bataille de Leipsick venait de décider du sort de l'Allemagne , et déjà l'armée française , vaincue plutôt par la plus lâche défection que par les armes de ses ennemis , avait mis le Rhin entre elle et les cohortes étrangères. Cependant les armées russes , prussiennes , autrichiennes , bavaroises , anglaises , espagnoles , portugaises , inondent de toutes parts le sol de la patrie , pour la première fois depuis 1793. Napoléon , après avoir culbuté à Hanau l'armée austro-bavaroise qui avait voulu lui barrer le passage , était revenu en toute hâte à Paris , pour aviser aux moyens de parer au danger imminent dont l'empire était menacé. Toutefois les peuples , las d'une guerre désastreuse et découragés par l'issue des derniers événemens militaires , éludèrent presque partout les mesures ordonnées pour la levée en masse ; et la conscription , malgré tous les efforts que l'on fit pour sa rigoureuse exécution , ne put être effectuée qu'en partie , et au milieu des plus grandes difficultés. Napoléon réussit cependant à organiser à peu près une autre armée ; mais celle-ci ne comptait plus

dans les rangs qu'un petit nombre de ces valeureux soldats qui avaient immortalisé le nom français sur tant de champs de bataille. Ce n'était plus, à l'exception de la vieille garde et de quelques troupes venues d'Espagne, que des corps de nouvelles levées, qui allaient se trouver, pour leur coup d'essai, opposés à l'élite de toutes les troupes de la coalition. Il faut lire, dans l'ouvrage même de M. Koch, le détail de la bataille de la Rothière, des affaires de Champaubert, de Montmirail, de Vauchamp, de Montreau, et de tant d'autres qui sont autant de véritables combats de géants. Quel qu'ait été leur résultat, il est difficile, comme Français, de ne pas se sentir un mouvement d'orgueil en lisant les pages qui en retracent les différentes circonstances. A l'exemple de Frédéric-le-Grand, en Silésie, Napoléon, en 1814, se battant à la fois pour son trône et pour sa liberté, sut, comme le monarque prussien, se multiplier avec la plus étonnante rapidité; et plusieurs de ses mouvemens, dans cette campagne mémorable, rappelèrent heureusement le vainqueur de l'Italie. Mais la mort moissonnait chaque jour un grand nombre de nos meilleures troupes et de nos meilleurs généraux. Napoléon ne pouvait pas être partout, et partout où il n'était pas, il y avait plutôt des revers à attendre que des succès à espérer. Enfin trahis, accablés par l'immense supériorité du nombre, nous dûmes succomber, mais du moins ce ne fut pas sans gloire.

Tel est en substance le récit de la campagne de 1814, très-fidèlement rapporté dans l'ouvrage de M. Koch. Il contient aussi, sur le congrès de Châtillon, des particularités qui prouvent que l'on était aussi peu disposé à traiter d'une part que de l'autre. Quant aux jugemens que M. Koch a portés sur différentes opérations, il trouvera sans doute des contradicteurs, parce qu'en pareille matière il n'est pas un militaire qui ne se croie juge compétent, et qu'en effet rien n'est aussi facile que de juger après l'événement.

J. M. C.

LE BOSTON DE FLORE , ou *Botanique élémentaire*.

« A la bonne heure , on voit clair à ce système ; il
» résume et coordonne les principes d'une science trop
» ignorée , et non-seulement il en rend l'étude aussi
» prompte que facile , mais encore il classe d'une ma-
» nière si méthodique tous les objets qu'elle embrasse ,
» que la nature serait en défaut s'il était possible qu'elle
» eût suivi un autre système à la fois plus compliqué
» et moins régulier. » C'est ce que disait devant nous
un personnage distingué , à l'auteur du Boston de Flore ,
qui lui expliquait ce jeu , tout aussi agréable par sa
forme qu'intéressant par son objet. Nous allons mettre
nos lecteurs à portée de juger du mérite essentiel de
cette jolie production.

Il suffit d'avoir de l'esprit , du goût et du temps à soi ,
pour se plaire à examiner les phénomènes de la nature ,
et l'on aurait assez de penchant à étudier l'ordre qui
règne dans le charmant système des fleurs , si dès l'abord
on n'était pas rebuté des difficultés sans nombre dont
la science paraît hérissée. Ces difficultés viennent de
cesser comme par enchantement. Il ne faudra pas plus
d'efforts de génie ou de mémoire pour se rendre savant
botaniste , que pour devenir bon joueur de cartes ; et
assurément c'est bien la première fois que les cartes
auront eu un but aussi noble et aussi utile. Mais , nous
dira-t-on , comment un jeu de cartes , un vrai jeu de
cartes peut-il servir à enseigner une science aussi
longue , aussi pénible , aussi obscure que la botanique ?
Par un procédé très-ingénieux , fondé sur un hasard de
rapprochement très-inattendu.

Qui croirait , en effet , que l'inventeur des cartes se
fût rencontré dans l'ordre distributif qu'il a donné à ces
images frivoles , avec l'ordre élémentaire , classique
adopté par la nature dans la création des fleurs ? C'est
pourtant ce qu'il a fait.

Substituez aux cœurs les fleurs dites . *composées* ,
 aux carreaux , les. *polypétales* ;
 aux trèfles , les. *monopétales* ;
 aux piques , les fleurs dites. . . . *périgones*.
 Voilà le fond du jeu de Boston, ainsi que du Boston de
 Flore.

Poursuivons : les cœurs , carreaux , trèfles , piques ,
 présentent quatre séries de dix points en basses cartes.
 La nature présente de même quatre séries de fleurs de
 dix étamines dans ces quatre divisions. Ce n'est pas
 tout , vous distinguez dans ces cartes douze figures ou
 matadors , et vous trouvez dans les fleurs douze arran-
 gemens distincts formés par des étamines où le nombre
 ne compte plus.

Vous voyez que la nature et l'inventeur des jeux de
 cartes n'ont fait que suivre le même ordre , en l'appli-
 quant seulement à d'autres objets auxquels nous avons
 donné des noms différens. Mais faites-vous expliquer
 ce que c'est que fleurs composées, polypétales, mono-
 pétales et périgones , comme on vous a fait connaître
 ce que c'est que cœur , carreau , trèfle et pique , et il
 vous sera tout aussi aisé d'étudier la Botanique que le
 Boston , la classification élémentaire de toute espèce
 de jeu de cartes étant le même que celles des fleurs.

Qu'on suppose un individu très-instruit d'ailleurs ,
 mais qui n'ait jamais vu de cartes , il passerait plusieurs
 années à regarder des joueurs muets, qu'il ne devinerait
 pas à quoi tient la science de chaque joueur , ni quels
 sont les rapports des jeux qu'ils ont dans leurs mains ,
 ni d'après quelles lois ils règlent entre eux la perte et
 le gain ; il aurait beau suivre ces mélanges de couleurs
 de basses cartes de matadors , il ne connaîtrait ni leur
 valeur relative , ni leur ordre primitif , ni les combi-
 naisons innombrables qui en sont le résultat. S'il s'avi-
 sait alors d'imaginer , à l'égard des cartes , un système
 de distribution , ce serait quelque système ridicule ,
 tel , par exemple , que de classer ensemble , d'un côté ,
 les figures , et de l'autre les cartes blanches , ou bien il

ferait autant de classes distinctes des as , des deux , des trois , etc. , ou bien il associerait l'as de pique , le deux de cœur , le trois de trèfle , le quatre de carreau , etc. , ou bien il ne ferait qu'une classe des cœurs avec les carreaux , parce qu'ils sont rouges , et des piques avec les trèfles , parce qu'ils sont noirs , et ses distributions secondaires participeraient de ce premier désordre ; ou bien , pour en finir , il entremêlerait , en suivant un arrangement quelconque , les basses cartes avec les figures ; et partant de ces belles conceptions élémentaires qui lui paraîtraient fort judicieuses lorsqu'il voudrait expliquer la théorie du jeu de piquet ou de boston , notre savant serait tout surpris de ne pas pouvoir comprendre lui-même son explication. Qu'il vienne alors près de lui le moindre bambin de Paris , il lui dira : Mon cher étranger , vous vous cassez la tête pour mettre un faux système bien compliqué à la place d'un système bien clair et bien simple ; car ce jeu se compose de quatre couleurs , qu'on nomme cœur , carreau , trèfle et pique. Chaque couleur a une suite de points que je vais vous apprendre à compter sur vos doigts ; car leur nombre croît de un jusqu'à dix , et le jeu se complète au moyen de douze figures qui ont leurs signes distinctifs ; chaque jeu se joue avec tel ou tel nombre de cartes : il en résulte des mélanges et des chances à l'infini , auxquelles vous ne pouvez rien comprendre tant que vous n'avez pas la principale clé de tous ces jeux , qui est la connaissance primordiale de la distribution élémentaire des cartes , auxquelles toutes leurs combinaisons ne cessent pas de se rattacher.

Or , l'enfant qui se rendra familier le boston de Flore , dira de même à ceux qui voudront acquérir la science des fleurs : Il n'existe dans la nature que quatre sortes de fleurs pourvues de sève et d'enveloppe.

Au lieu de *cœur* , dites . . . *composées*.

Au lieu de *carreau* , dites . . . *polypétales*.

Au lieu de *trèfle* , dites . . . *monopétales*.

Au lieu de *pique* , dites . . . *périgones*.

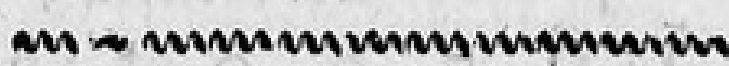
Ensuite, dans ces quatre divisions, les belles cartes ont 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 points. Au lieu de *points*, dites *étamines*.

Enfin, au lieu de roi, dame et valet, voyez sur ces nouvelles cartes le soleil, la lune et la terre, accompagnés d'attributs tirés des douze manières dont les étamines se présentent dans les fleurs quand elles cessent d'y figurer par la progression de leur nombre, et vous reconnaîtrez l'image de l'œillet, de la rose, du jasmin, etc., à la couleur de la carte, au nombre de ses points et au signe qu'elle porte, accompagné du nom latin et français de la fleur du nom de sa classe, et enfin du nom convenu, de même que chez les Arabes, lequel constitue ce qu'on appelle le langage des fleurs.

C'est ainsi que celui qui saisit d'un coup d'œil l'ensemble des lois naturelles dans une science, trouve le moyen de les rendre vivement sensibles, à l'aide de quelque comparaison où la même analogie se rencontre, et celle-ci doit paraître d'autant plus heureuse, que cette distribution primitive est la base du système général des fleurs, et que les deux systèmes classiques de Tournefort et de Linnée, en se subordonnant à ce système, forment entre eux une alliance toute nouvelle qu'on était loin de soupçonner, et que l'auteur, dans son atlas botanique, dans ses discours à l'Athénée et à l'Institut, et dans sa lettre à M. de Jussieu, a parfaitement démontrée.

Ce jeu paraîtra du 15 au 20 décembre, pour les étrennes, chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal. Dans le prochain Numéro, nous en donnerons le prix pour Paris et pour les départemens. Nous croyons cet ouvrage, où l'utilité se dispute à l'agrément, digne d'être favorablement accueilli dans les Lycées, les maisons d'éducation, les écoles d'enseignement mutuel, et surtout indispensables à toutes les personnes qui ont des collections d'herbiers, de gravures, etc., et enfin à quiconque veut savoir ce qu'il apprend quand il s'occupe de la science botanique.

GOUJON fils.



Idées sur les deux Théâtres-Français, sur l'Ecole royale de Déclamation, etc. (1).

EN dépit des injures grossières, des plats calembourgs et des ignobles épigrammes des *Cadet-Roussel* modernes, c'est une idée féconde en résultats précieux pour le plus noble des arts, que l'idée d'un second Théâtre-Français.

Mais pour assurer à jamais le triomphe de cet art, pour augmenter, par ce triomphe, les plus pures de nos jouissances, suffit-il d'avoir reconstruit l'Odéon, d'en avoir fait un second temple à Melpomène, et d'y avoir réuni plusieurs apôtres capables d'honorer son culte ?

Non.

Il faut qu'au théâtre les spectateurs viennent toujours chercher, moins un passe-temps agréable, que l'étude du cœur humain, la plus saine morale en pratique, et les impérissables trésors de l'instruction.

Il faut que dans les salons et dans les journaux on s'occupe bien plus des intérêts de la scène française, que des intrigues, des voyages et des rhumes des comédiens.

Il faut qu'on honore, à l'égal des grands poètes, des statuaires et des peintres célèbres, ceux qui se consacrent tout entiers au plus beau, au plus rare, au plus difficile de tous les talens, suivant l'expression de Voltaire.

Il faut que les ministres d'un Dieu essentiellement tolérant n'insultent plus au cadavre d'un artiste drama-

(1) Paris, chez Brianchon, libraire, quai des Augustins, n^o. 11, Ponthieu, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n. 201.

tique , en lui refusant et l'entrée de ses temples , et les prières de la charité chrétienne , et , pour ainsi dire , jusqu'au pudique vêtement de la sépulture.

Il faut que le public , enfin plus équitable , renonce au droit barbare et grossier d'humilier publiquement un acteur , et de mêler sur son front , dans la même soirée , souvent sur le plus léger prétexte , la couronne d'épines à la palme du talent.

Il faut que des juges instruits remplacent au plus tôt cette tourbe de sots et d'ignorans que nous voyons tous les jours applaudir les niaiseries du mélodrame , les hurlemens des bâtarde de Melpomène , les lourds contre-sens d'un automate dépourvu d'éducation , d'âme , et d'esprit , et ces ridicules travestissemens qui font aujourd'hui la fortune de Brunet et consorts.

Il faut que le ministère auguste de la critique ne soit plus exercé par des blancs-becs dont accoucha hier cette mère Gigogne , pourvoyeuse en titre du Vaudeville , des Variétés et du Boulevard ; petits vautours affamés de réputation , d'argent surtout , et nés avec la haine de tout ce qu'ils n'ont pas fait.

Enfin , il faut une école de déclamation ; mais une école tout autrement fondée , organisée et administrée que celle dont les promesses ont trop peu souvent répondu aux espérances des vrais connaisseurs , si rares aujourd'hui !

En effet , dit l'opuscule dont je m'occupe , que toutes les conditions soient remplies , auteurs et acteurs tendront sans cesse à la perfection ; plus honorés , ceux-ci se rendront de plus en plus honorables ; les chefs-d'œuvre dictés par Melpomène et Thalie , seront représentés avec cet ensemble qui est l'âme des principales conditions de l'illusion théâtrale ; comme le gaz éclaire sans blesser l'organe de la vue , de même la critique avertira , corrigera sans humilier les uns , sans décourager les autres , et ces acteurs à chevrons qui se méprennent quelquefois , et ces jeunes conscrits que trop d'ardeur peut tromper dans l'emploi de leurs moyens et l'imita-

tion des modèles , sûrs de rencontrer partout l'inexorable sens commun et l'incorruptible bon goût , l'amphigourique mélodrame , l'ignoble farce , l'ordurière parodie n'oseront plus usurper des hommages hautement revendiqués par des œuvres vraiment tragiques ou comiques ; enfin , l'art de la déclamation sera professé par les émérites des deux Théâtres-Français , et dès-lors on n'aura plus à craindre la perte des bonnes traditions.

Notre anonyme desire fort qu'à l'avenir l'art du comédien soit dirigé au profit de la morale et des lumières. Cet honorable vœu suppose nécessairement celui de voir prendre la même direction aux œuvres dramatiques. Si de pareils souhaits étaient plus hautement manifestés par les partisans de la morale , MM. Théaulon , Dartois , Scribe , Delestre , Poirson , Brasier , Dumersan *et compagnie* , se résigneraient sans doute à faire un plus noble usage de leur esprit ; le père de famille ne craindrait pas , pour sa jeune fille , les dangers d'une première représentation ; car sur aucun théâtre on ne verrait plus en action la morale des guinguettes , de la rue Vivienne , du bal de Flore et des galeries de bois.

Après ce qu'il vient de lire , le lecteur ne sera-t-il pas tenté de rire , si j'ajoute que mon anonyme s'occupe aussi de l'excommunication des comédiens. « Cette excommunication , dit-il , a-t-elle jamais existé d'une manière bien formelle ? » A cette question , il fait une réponse que pourrait bien lui avoir fourni M. Huerne Lamothe , avocat au parlement en 1761. Quoi qu'il en soit , on ne sera peut être pas fâché de connaître certain passage d'un Mémoire publié par cet avocat , en faveur de la Comédie-Française. Je le transcris textuellement.

« C'est sous ce cardinal (M. de Noailles) que l'on a commencé à refuser le Sacrement du mariage , et qu'il a fallu des ORDRES de la COUR pour FORCER les ministres de l'Eglise à faire cesser un refus si scandaleux.

» C'est donc ce cardinal que la société (la Comédie-

Française) a été *contrainte* de faire un abonnement avec l'Eglise (*il est avec le ciel des accommodemens*), en accordant aux pauvres le quart de ce qui se retire aux entrées de la Comédie. » (AUX PAUVRES).... j'en conviens; mais « *il est vrai qu'à monsieur j'en rendais quelque chose* ».

» Jusque dans les premières années du siècle précédent, la procession du Saint-Sacrement passait devant la porte de l'hôtel de la Comédie : là, était un reposoir aux frais de la société, et sur l'autel était un *présent en argenterie*, de la valeur d'environ 3000 fr., consacré à l'église de Saint-Sulpice.

» Survinrent quelques années dans lesquelles il arriva des circonstances fâcheuses, qui mirent la société hors d'état de faire des frais si considérables. Un reposoir *simple* et uni fut *substitué* à la magnificence de celui des années précédentes, et le *présent cessa*. Deux années consécutives firent éprouver à l'église de Saint Sulpice le même sort; et bientôt après, la procession *changea de route*, et la Comédie fut accablée des peines de l'excommunication, qui devinrent d'autant plus hardies, que les ministres ne gardaient plus de mesures.

» Refus du Sacrement de mariage, refus du Sacrement de baptême aux enfans présentés sous le nom qualificatif de leurs père et mère; refus des membres de la société pour parrains et marraines; refus des Sacremens à la mort; refus enfin de la sépulture ecclésiastique.

» Quel contraste cependant dans cette discipline de l'Eglise ! S'agit-il de recevoir les aumônes des acteurs et actrices de la Comédie-Française ? l'Eglise les inscrit au rang de ses membres, et ses ministres *viennent* les recevoir dans *leurs maisons*, et de *leurs propres mains*. S'agit-il des réparations et des décorations de son temple, l'Eglise nous met au rang de ses bienfaiteurs. S'agit-il de donner des aumônes à ses prédicateurs ? l'Eglise nous met au rang de ses *fidéles*. S'agit-il des rétributions de messes, l'Eglise nous écoute, et reçoit

de nous ses honoraires. S'agit-il enfin de DONATIONS , de LEGS , etc. ? l'Eglise reçoit ces œuvres pies , mais nous exclut de ses bienfaits ! »

Sur ce , attendu que les prêtres de 1819 se montrent les dignes successeurs des prêtres du dix-septième siècle , je conseille à messieurs les comédiens , excepté en Angleterre , où ils sont honorés (voyez la page 5 de l'ouvrage que j'annonce) de faire avec eux un traité éternel , dont la première cause sera : DONNANT , DONNANT. Je conseille aussi à ceux du premier Théâtre-Français de lire attentivement ce petit sommaire , ils y apprendront les moyens de se guérir de leur lésinerie théâtrale , et de corriger les vices de leur administration.

Quoique je sois certain d'être intérieurement approuvé par notre anonyme , il ne me reste plus qu'à lui demander pardon d'avoir quelquefois mêlé des développemens très-succincts à l'analyse de ses deux excellentes *Idées*. HENRY.

SPECTACLES.

— Dans le moment où les discussions politiques et les froids raisonnemens de nos prétendus réformateurs vont remplir les colonnes des Journaux quotidiens , le Mercure doit , plus que jamais , devenir le plus ferme appui de la littérature et de l'art dramatique. A peine trouvera-t-on chez nos confrères une page à donner au poème à la mode , au roman du jour , à la pièce nouvelle : nous leur consacrerons toutes nos pages , sûrs de trouver , dans l'approbation de nos lecteurs , la plus douce récompense de nos travaux.

Le Conservatoire , par son utilité , par ses rapports immédiats avec le théâtre , doit d'abord attirer notre attention. Dépositaire des meilleures traditions , pos-

sédant d'excellens professeurs, on doit exiger de cet établissement utile, de brillans résultats. Cette année n'a rien laissé à désirer dans les classes de musique et de déclamation : le dernier concours surtout a présenté d'excellens sujets pour le théâtre, dans la tragédie et dans la comédie. C'est pour récompenser les progrès des élèves que, suivant l'usage, on a procédé jeudi dernier à la distribution des prix.

Après un discours très-mal prononcé par un des directeurs secondaires, les noms des Lauréats ont été proclamés au bruit des applaudissemens d'une nombreuse assemblée. Les exercices ont ensuite commencés.

Mademoiselle *Colombelle* a ouvert la séance par un morceau de chant, en donnant preuve d'étude et même de talent, elle ne deviendra jamais chanteuse distinguée. La beauté de la voix ne consiste pas dans une suite de boutades et de cadences jetées çà et là, et exécutées avec une certaine précision, il faut de la pureté, du sentiment. Malheureusement, peu d'élèves du Conservatoire possèdent ces précieuses qualités : pour prouver ce que j'avance, j'aurais seulement à citer mesdemoiselles *Leroux*, *Tellier*; MM. *Bouche*, etc.

L'assemblée a été généralement satisfaite du talent des exécutans.

M. *Tilmant*, premier prix de violon, a exécuté un concerto de Kreutzer, qui a enlevé tout l'auditoire. Ce jeune homme promet de marcher un jour sur les traces des plus illustres professeurs.

Il est des instrumens ingrats qui demandent plus d'habitude que d'autres, et dont les beautés ne sont pas toujours également senties. Le violoncelle et le cor sont de ce nombre. Cependant entre les mains de MM. *Marcou*, et *Méric*, on s'est apperçu qu'ils pouvaient produire des sons aussi purs qu'harmonieux, et l'assemblée leur a vivement témoigné la satisfaction qu'elle éprouvait.

Les élèves de déclamation n'ont pas fait d'exercice;

on les avait entendus le jour du concours, ils n'ont fait qu'assister à la distribution.

Trois élèves donnent de grandes espérances : Je ne parlerai pas de M. Ligier, il va bientôt débiter au Français, et je ne veux pas pressentir le jugement du public. Mais quant aux deux débutantes, je saisirai cette occasion pour faire leur éloge, et leur prédire les plus brillants succès. Mademoiselle Verneuil qui se destine aux emplois tragiques, unit à une figure aussi douce qu'imposante, une diction pure et sage ; un léger défaut se laisse quelquefois remarquer dans sa prononciation, mais sa bonne volonté, le désir de se faire connaître, font espérer qu'elle se corrigera. Mademoiselle Fitzelier, née soubrette, à suivi l'impulsion de la nature, en se destinant au théâtre. Son débit mordant, son œil vif et spirituel, sa tournure gracieuse et légère, font espérer qu'en perdant un jour mademoiselle Demerson, on trouvera facilement à remplacer cette dernière.

Depuis les *Ménechmes*, on a souvent traité des sujets semblables. Le *Vaudeville*, l'*Opéra-Comique*, voire même les *boulevards*, ont donné quelques pièces, dont l'intrigue était fondée sur des quiproquos de noms, de personnages, les *Deux Méricouri*, ressemblent un peu à ce qui a déjà été fait ; mais de jolis vers, des détails agréables, ont désarmé la critique, et la pièce a obtenu un succès d'estime. L'auteur est mademoiselle *Vanhove*.

Il fallait bien varier le répertoire de l'Odéon ; la tragédie avait eu les honneurs de l'ouverture, la comédie réclamait la même faveur. MM. Vafflard et Fulgens, deux des plus aimables soutiens du Vaudeville, se sont déclarés ses avocats. Quelques rigoristes ont voulu leur disputer la victoire ; mais la majorité du parterre s'est prononcée en leur faveur. L'analyse de la pièce fera voir qui des deux avait raison.

D'Harcourt est venu à Paris avec sa jeune épouse, pour solliciter auprès du ministre un emploi qu'il croit

avoir mérité par ses services. Un de ses amis d'enfance, Fréville, s'est empressé de le recevoir dans sa maison, et lui a fait connaître tous les plaisirs que la capitale peut présenter aux étrangers. C'est dans une réunion que madame d'Harcourt a fait la connaissance d'une intrigante qui, sous les dehors de l'honnêteté, et en se servant tour à tour des noms de *Saint-Ange* et de *Mont-désir*, cache les plus odieux projets, et attire dans sa maison, à laquelle je n'ose ici donner son véritable nom, les femmes les plus séduisantes et les jeunes gens les plus riches et les plus distingués de Paris. Malgré la défense de son mari, madame d'Harcourt, séduite par madame de Saint-Ange, promet de se rendre à une soirée que cette dernière doit donner. D'Harcourt, de son côté, se trouve présenté chez la même personne, par son ami Fréville, qui veut profiter de cette occasion pour le faire connaître au frère du ministre. Voilà donc nos deux époux, sans s'en douter, dans cette infâme maison. Il est naturel qu'une jolie femme, et surtout en pareille circonstance, reçoive des hommages; aussi le protecteur que l'on cherche ne manque-t-il pas de faire la cour à la jeune Amélie. Peu habituée à de pareilles sociétés, cette dernière ne peut s'empêcher d'être étonnée de la licence qui règne dans la maison de madame de Saint-Ange. Elle se repent déjà d'avoir désobéi à son mari, quand elle aperçoit le colonel; il a rencontré Fréville et son ami, et comme il a laissé pressentir qu'il avait quelque aventure galante de commencée, il prie d'Harcourt de lui improviser quelques vers. Ce sont justement ces vers que présente Valsain, en les accompagnant d'une déclaration aussi tendre que vive. Effrayée de la position dans laquelle elle se trouve, Amélie veut fuir; mais elle aperçoit Fréville et son époux, elle n'a que le temps de se cacher pour éviter les regards, et pour s'échapper ensuite avec plus de sûreté, sous la protection de Fréville.

Cette scène, d'un bon comique, a été vivement applaudie. On pense bien que le troisième acte amène des

aveux qui mettent au jour la conduite des deux époux , et permet de développer un caractère aussi beau que neuf , celui du colonel Valsain ; il est calqué sur les plus beaux modèles de la chevalerie , et fait autant d'honneur à l'esprit qu'aux sentimens de l'auteur.

Lafargue a eu les honneurs de la soirée ; cet acteur n'est déplacé nulle part , et prouve , par ses succès journaliers , ce que peuvent le travail et l'étude dans cette carrière si difficile à parcourir. Quant à mademoiselle Falcoz , qu'elle soit elle-même , qu'elle n'imité personne , c'est le meilleur conseil que l'on puisse lui donner.

— La comédie des *Comédiens* , en cinq actes et en vers de M. *Casimir de Lavigne* , doit suivre un *Moment d'imprudence* ; nous verrons ensuite l'*Artiste Ambitieux* de M. *Théaulon*. Quelques initiés des coulisses avancent que M. *Théaulon* est trop ambitieux , de sauter ainsi du Vaudeville , sur une scène aussi vaste que celle de l'Odéon ; mais comme on le dit petit , il faut espérer qu'il ne tombera pas d'aussi haut que tels et tels de ses confrères qui étaient plus grands que lui.

Le XVII^e. Numéro du *Mercure* a été retardé par des obstacles qu'il n'était pas au pouvoir des propriétaires d'écarter aussitôt qu'ils l'aurait désiré. Nous espérons qu'ils ne se renouvelleront plus , malgré notre désir bien prononcé d'attaquer les abus partout où nous les rencontrerons , et de ne jamais varier dans nos principes , quelques grands intérêts que nous puissions contrarier. Attachement à la Charte , au Roi ; attachement aux principes libéraux et aux nouvelles institutions. Guerre à ces souteneurs de vieilles maximes qui regrettent l'ignoble droit du seigneur , les droits de chasse , les dîmes et autres turpitudes qu'ils voudraient rétablir. Honneur aux braves , aux grands hommes dont la patrie s'honore , et respect aux dames ; tels sont les sentimens qui animent les rédacteurs du *Mercure* , et qu'ils soutiendront en toute occasion , *quand même....*